

FONDÉE EN 1830

ANCIENNEMENT

ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE-BOUILHET & Cie

USINE ET DIR. COMMERCIALE 112, RUE AMBROISE-CROIZAT - 93 - SAINT-DENIS TÉLÉGRAPHE : ELFOT - PARIS

TÉL. : 752.15.30

- BUREAU CREATION DES MODELES -

St-Denis, le 23 Avril 1969

Monsieur ESMERALDO
6, avenue de la République

93 - ROSNY S/BOIS

HB/DM - n° 13767

Objet : Achat d'une gravure pour l'exposition
du Musée Christofle en Italie

Cher Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque barré n° 8.555.922, d'un montant de 300 F, en règlement d'une gravure que nous vous avons achetée pour l'exposition du Musée Christofle en Italie.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Henri BOUILHET

Ps

P. J.
1 chèque barré n° 8.555.922

cc M. PUJOL

Christoffe

ORFÈVRES CHRISTOFFE-BOULHET & Co

112 RUE AMBROISE-CROIZAT - 93-SAINT-DENIS

TÉL. : 752.13.30

BUREAU EXPÉDITION DES MARCHANDISES

instituto de arte contemporânea

[Handwritten signature]

1 chèque barré n° 5.555.922

co. n. 19301

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE. — Nos marchandises sont toujours vendues départ usine et voyagent aux risques et périls du destinataire. Le fait qu'elles peuvent être vendues franco ne crée pas novation à cette clause. Nos prix de facturation sont toujours ceux de nos tarifs en vigueur au jour de la livraison. Nos délais de livraison sont toujours indicatifs et n'engagent pas notre responsabilité. Le paiement de nos factures s'entend par traites acceptées à 60 jours fin de mois de date d'expédition net sans escompte suivant relevé bi-mensuel. Tout retard de paiement entraîne l'application d'un intérêt de 1,15 % par mois. Toutes autres conditions de paiement doivent faire l'objet d'un accord spécial. Toute contestation de quelque nature qu'elle soit sera de la compétence des Tribunaux du département de la Seine. Nos lettres de change ou acceptations de règlement ne constituent dérogation ni au lieu de livraison, ni au lieu de paiement qui est PARIS, ni à la clause attributive de compétence aux Tribunaux du département de la Seine.

16191